Villebon sur Yvette le 4 Novembre 2024

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENT(E)S D'ASSOCIATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

CONVOCATION

Cher(e) Ami(e),

Tu es cordialement invité(e) à la prochaine Assemblée Générale du Club des As, qui se tiendra au

Foyer des Sportifs Gymnase MARVINGT

Le Mardi 19 Novembre 2024 à 19 heures 30 précises

Nous attirons votre attention sur l'horaire exceptionnel de cette réunion. En effet, un dernier point sera effectué sur l'opération « TELETHON » du 30 Novembre sur les diverses attributions de postes et du programme de la journée.
Le laps de temps réservé sera de 45 minutes maximum.

L'Assemblée Générale, quant à elle, débutera à 20 H 30.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale sera le suivant :

1. Approbation du compte rendu de l'AGO du 21 Mars 2024 ;
2. Rapport d'activité arrêté au 30/09/2024 ;
3. Rapport moral ;
4. Cotisation 2025 ;
5. Commissions :
   - ✓ Fête du Sport ;
   - ✓ Subventions ;
   - ✓ Secourisme ;
   - ✓ Espaces sportifs ;
   - ✓ Forum ;
   - ✓ Téléthon ;
6. Questions diverses.
   Gala des Arts Martiaux ;
   Fête du Sport 2025 ;
   20 ans Club des AS.

Si d'autres engagements t'empêchent de venir, nous comptons quand même sur la présence d'une personne responsable de ton Association. Dans ce cas, ne pas oublier de remplir le pouvoir ci-joint. Par avance, merci.
Salutations sportives et cordiales,

Le Président,
Patrick Granger

Association des Associations Sportives à Villebon sur Yvette
Centre Sportif Saint Exupéry - Rue Las Rozas de Madrid - 91140 VILLEBON sur YVETTE
Téléphone : 01 60 10 80 98 - Courriel : clubdesas.villebon@free.fr
Site web : www.club-associations-sportives-villebon.fr
Association loi 1901 - Siret : 480 993 237 00019

PG AF EB

COMPTE-RENDU

PRESENTS :

Comité Directeur :
❖Patrick GRANGER : Président ;❖Martine GUERIN : Vice-Présidente ;❖ Rodolphe FIOT : Trésorier ;❖ Jean-Claude CHAPUT : Secrétaire-Adjoint ;❖Sylvain. MAILLARD : Membre ;❖ Jean-Claude PINON Membre ;❖Edwige BABEL Secrétaire.

Associations/Sections :
AÏKIDO CLUB : Martine GUERIN ; Les ARCHERS : Frédéric DAMONGEOT ; LA BOULE : Betty ROZE ; BOXING DEFENSE : Audrey CHAMBEAU ; ASV Danse : Martine BECQUART ; VS FOOTBALL : Laurent DEFOSSE ; LES QUARKS Football Américain : Cyril LEBRUN ; GLOBAL COMBAT : Stéphane CAILOQUE ; GOLF DE L'YVETTE : Philippe LAMOUCHE ; ASV GYMNASTIQUE : Martine PIGNON ; AJSA JUDO : Aurore BLELLY ; KARATE DEFENSE : Jean-Claude CHAPUT ; SUBAQUA CLUB : Pascal TERRIEN ; PIAFS MIGRATEURS : Yves MICHEL ; TAÏ CHI CHOUAN : Edwige BABEL ;TAE KWONDO : Mohammed BENTAHAR ; TENNIS CLUB : Rodolphe FIOT ; ASV VOLLEY-BALL, Jean-Claude PINON ; VELO CLUB : Dominique LAINE.

Invités :
- Marc BOUREAU : Responsable animation et politique sportives de la ville ;
- Julien LAVERGNE, Directeur du Service de la Vie Associative ;
- Samir FARHATI, Responsable Technique Centre Sportif ;
- Michel CINOTTI, Conseiller Municipal Délégué ;
- Alain DECOODT, Président de l'ASV.

ABSENTS EXCUSES :

Personnalités :
Patrick BATOUFFLET, Maire-Adjoint chargé des Sports

ABSENTS :

Associations :
❖ CCB BASKET ; LA CIBLE ; MJC BADMINTON : Sylvain MAILLARD ; MJC ESCALADE ; ASV HANDBALL ; MJC PIAFS ; ECOLE DE KARATE DE VILLEBON ; ASVKRS Kempo ; PIAFS MIGRATEURS ; ASV TENNIS DE TABLE ;

PG MF EG

Le bureau constate que 19 associations sont présentes, ou représentées, sur 28 adhérentes. L'assemblée peut ainsi légalement délibérer et voter, le quorum à atteindre étant de 15. La feuille d'émargement est disponible auprès du club des As.

Préambule :

Le quorum étant donc atteint, Patrick GRANGER ouvre la séance à 20 H 40 et une minute de silence est respectée en mémoire des personnes disparues.

I - APPROBATION DU CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 Mars 2024 :

Pas de remarque quant au compte rendu.
Il est procédé au vote pour son approbation :
Voix présentes, ou représentées : 19- Voix exprimées :19- Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 19

Le CR de l'AGO du 21 Mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

II - RAPPORT D'ACTIVITE du 1er Janvier au 31 Octobre 2024 :

ACTIVITE INTERNE

- 89 PERMANENCES ;
- 8 REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR ;
- 1 ASSEMBLEES GENERALES (30/03 et 21/11) ;
- 1 REUNION AVEC M. LE MAIRE ET L'ADJOINT AUX SPORTS LE 13/01.

ACTIVITE DES COMMISSIONS :

- 4 REUNIONS OU ENTREVUES POUR LA COMMISSION « FETE DU SPORT » ;
- 7 REUNIONS OU ENTREVUES POUR MISE EN PLACE POUR LA COMMISSION « FORUM » ;
- 1 REUNION DE LA COMMISSION ESPACES SPORTIFS ;
- 2 REUNIONS POUR LA COMMISSION « SUBVENTIONS » ;
- 2 REUNIONS POUR LA COMMISSION « SECOURISME » ;
- 8 REUNIONS POUR LA PREPARATION ET RENDUS DIVERS POUR LE TELETHON ;
- 3 POUR LE GALA DES ARTS MARTIAUX.

ORGANISATIONS

- REPAS DES PRESIDENTS LE 4/10 ;
- FETE DU SPORT (CAP SUR OLYMPIE) les 23, 24 et 25 Mai ;
- FORUM le 8/09 ;

PG RF EB

PARTICIPATIONS

- 19 CONVOCATIONS MAIRIE (JEUNESSE, ANCIENS COMBATTANTS, ADJOINT AUX SPORTS, SERVICE A LA POPULATION, ST COME ET DAMIEN, COMMUNICATION, RYTHMES SCOLAIRES, PLAN CLIMAT) ;
- 2 REUNIONS SPECIFIQUES « UTILISATION DES INSTALLATIONS LE WEEK-END » ;
- 13 REUNIONS OU ENTREVUES AVEC LE SERVICE SPORTS ;
- 12 ASSEMBLEES GENERALES DES ASSOCIATIONS ET ENTRETIENS DIVERS ;
- 15 REUNIONS DIVERSES (FFCO, MJC, PLAN CLIMAT, VIE ASSOCIATIVE, CAP SUR OLYMPIE, COMITE DES FÊTES, CCJB, SERVICE COMMUNICATION, SEMAINE BLEUE, SANTE MENTALE, ETC)

IL CONVIENT AUSSI DE PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES ENTREVUES AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX DONT ET SURTOUT CELUI DES SPORTS.

EN CONCLUSION, L'ATTENTION DOIT SE PORTER SUR LE NOMBRE D'OBLIGATIONS DE PRESENCE POUR LA VIE DE L'ASSOCIATION A SAVOIR : 155.

III - RAPPORT MORAL : Patrick Granger

Patrick GRANGER indique qu'un rapport moral sera soumis à approbation lors de la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera en Mars 2025 (la date n'a pas été encore retenue), cette Assemblée de ce jour n'étant qu'une réunion intermédiaire. Il en va de même pour le rapport financier. Ces 2 rapports porteront sur les activités de l'année 2024 de façon complète et définitive.
Par contre, il souhaite donner un certain nombre de chiffres concernant le nombre des adhérents toutes associations/sections confondues.
En effet, profitant pour la 2ème année au vu de la réception des dossiers de demande de subventions, il a été procédé à l'évaluation et l'évolution des effectifs 2024 par rapport à l'exercice précédent. Le total général s'élève pour 2024 à 3775 adhérents.

Effectifs des associations :
3 775 contre 3 855 pour la saison précédente
2 772 sont détenteurs d'une licence
1 023 sont non affiliés, dont 822 pour les sections danse et gym de l'ASV
2 229 hommes soit 59.05% ;
1 546 femmes soit 40.95% ;
-18 ans 1446 soit 38.30% ;
+18 ans 2329 soit 61.70%.

Le cas du Club d'escrime, association mise en sommeil, devra être discuté avec Patrick BATOUFFLET. Un courrier a été adressé à François TIXIER, ancien Président, et aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Des contacts ont été établis avec le Comité de l'Essonne d'escrime mais rien de nouveau à ce jour.

PG AF EB

IV – COTISATION 2024

Sur proposition du CODIR, la cotisation des Associations/Sections pour l'année 2024 est fixée à 20 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

V - COMMISSIONS :

1. **Fête du Sport : Martine Guérin**

Elle a été associée en 2024 à Cap sur Olympie.
20 associations y ont participé.
La remise des lots a été effectuée au fil de l'eau.
Pour la prochaine édition, nous insisterons auprès des associations sur le respect des consignes lors des ateliers, notamment pour les gommettes.
Prochaine Fête du sport : samedi 24 mai 2025

2. **Subventions : Pascal MERLE**

Dans l'ensemble, tous les dossiers étaient bien remplis.
Le traitement des demandes par le Club des AS a été facilité.
Actuellement, les dossiers sont en mairie.
Le vote du budget en mairie est prévu pour février 2025 et dépendra du budget fixé par le gouvernement.

3. **Secourisme : Pascal MERLE**

2 sessions sont prévues les 14 et 15 décembre 2024 : il y a suffisamment d'inscrits.
2 sessions sont prévues les 25 et 26 janvier 2025 : il reste des places.
Le coût de la participation est plus élevé car La Croix Blanche a augmenté ses tarifs.
Pour la 1ère fois, il n'y a pas eu de report de la Session « recyclage » de décembre sur janvier.

4. **Espaces Sportifs : P. Granger**

Pour les salles, le planning est plein, hormis pour des horaires un peu décalés.

Il y a toujours la possibilité de s'arranger entre associations en informant le Club des AS et le centre sportif.

Les demandes sont à formuler avant les congés d'été.

PG NF
EB

Pour les gymnases, nous constatons une bonne organisation entre les associations villebonnaises, qui laissent des dispos aux associations non villebonnaises pour des demandes occasionnelles.

5. Forum : P. GRANGER

Aucun souci n'a été relevé en septembre 2024.
2 associations ont été refusées car non conformes aux critères d'admission (asso non sportives).
Pour l'organisation globale : rien à signaler.

6. Téléthon / Action caritative : P. Granger

Cette année, il y aura un élément nouveau : une tombola.
Un bilan sera fait en janvier 2025.
Participation du Centre de loisirs, qui a informé les parents de la vente de calendriers.

En conclusion, Patrick GRANGER remercie pour le travail exercé par les Commissions et des remerciements sont adressés à toutes les personnes sollicitées.

Il rappelle également que les Membres de celles-ci ne siègent pas en tant que représentant d'Associations/Sections et une certaine confidentialité doit exister sur les débats et décisions. Ces dernières ne doivent être diffusées qu'après la rédaction des compte rendus.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Gala des Arts Martiaux :
Il est prévu le samedi 29 mars 2025.
Même fonctionnement qu'en 2022 (pas d'orchestre).

20 ans du Club des AS :
La célébration des 20 ans du Club des AS aura lieu au CCJB le vendredi 23 mai 2025 en soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'Assemblée a été prononcée à 23h autour d'un pot de clôture, fermeture des portes pour 23h45.

Le Président	La Secrétaire	Le Trésorier
Patrick GRANGER	Edwige BABEL	Rodolphe FIOT